

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2022
COMPTE- RENDU

Etaient présents :

Mesdames DUMAS Viviane, GACHE Muriel, GREFFIER Géraldine, MAZOYER Martine ;
Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, CARTE David-Alexandre, MARLHES Cyril ;

Absents Excusés :

Mesdames ALAZET Delphine, BESSET-CHAVE Anne (donne pouvoir à MAZOYER Martine), BOURRIN Sophie, DAPVRIL Pascale ;
Messieurs LAFERTIN Noël (donne pouvoir à BOREL Michel), MAGNARD Fabrice, PIOT Bernard ;

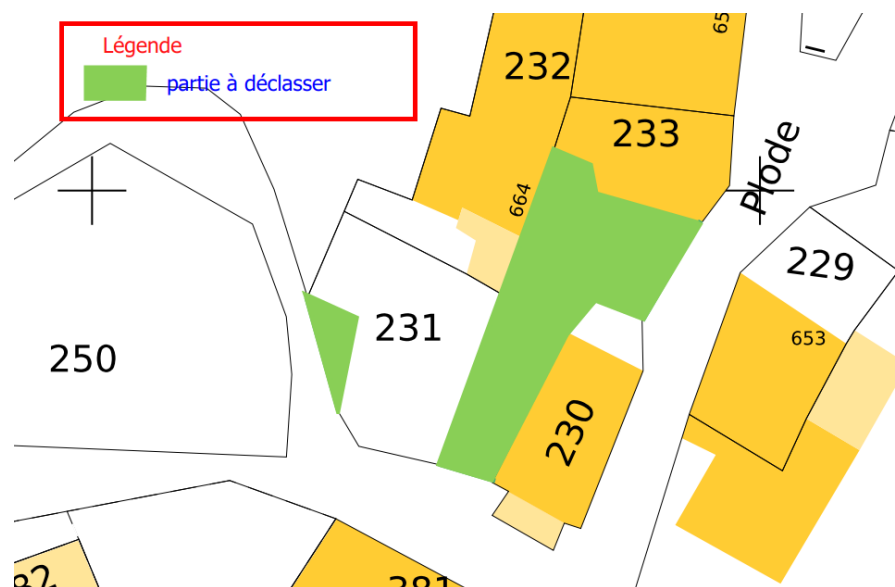
Secrétaire de Séance : Madame MAZOYER Martine

1. Compte-rendu du 28 juin 2022

Le compte-rendu du 28 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération – Procédure de déplacement partie de voirie à Plode

Suite à un dépôt de permis de construire, une demande a été faite pour déclasser une partie de la voirie publique à Plode.



Suite à l'exposé du Maire, le conseil municipal donne son accord pour que le maire lance la procédure de déclassement.

3. Délibération – Soutien projet de piscine

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différentes propositions pour rénover la piscine intercommunale de Pélussin. La communauté de communes interroge les communes afin de connaître leurs préférences concernant la rénovation de la piscine qui est fermée pour cause de non-conformité et de fuites. Seul 2 des 3 projets pourront être possibles car il n'y a pas l'accord de la commune de Pélussin pour permettre l'extension du projet sur une parcelle voisine.

Il reste 2 projets :

- Projet 1 : récupération et amélioration de l'existant

- **Projet 2 : réutilisation partielle (plus couteux que le 1^{er} projet mais plus fonctionnel).**

La commune de Véranne soutient la réhabilitation de la piscine sans donner de préférence de projet.

4. Délibération – Convention de location de la petite salle du presbytère

Suite à la création d'une entreprise d'atelier de couture sur Véranne, l'entrepreneur souhaite avoir à disposition un local. Le Maire propose de louer la petite salle du presbytère pour un montant de 2,50 €/heure pour le démarrage de celle-ci.

Le conseil municipal donne son accord pour que le maire puisse signer une convention de location de la petite salle du presbytère pour les ateliers de couture au montant proposé par le Maire.

5. Délibération – Achat matériel et maintenance photocopieur

Proposition d'achat matériel :

- Meuble pour l'école pour 183 €
- Séparateurs pour les toilettes de l'école

Le conseil municipal donne son accord pour les achats de l'école.

- Photocopieur de la mairie :
 - 2 devis sont proposés : NEVEU et REX Rotary

Le conseil municipal choisit la proposition de NEVEU pour un montant de 4500 € HT ainsi que la maintenance pour 0,007 €/copie N/B et 0,07 €/copie couleur.

6. Délibération – Lieu de dépôt animaux

Suite à la divagation d'un cochon chinois sur notre commune, le maire propose de délibérer pour attribuer la parcelle AS 005 comme lieu de dépôt d'animaux. Ce dépôt permettrait de placer un animal (ex cheval, cochon etc...) en attendant de trouver son propriétaire.

Questions diverses

- **Emplois manuels (points à temps) :** La proposition pour les emplois manuels (travaux entretien voirie) est d'environ 10.000 € sur 4 jours, avec l'entreprise DUMAS TP.
- **Coupe de Bois :** La coupe de bois en vente cette année était prévue pour 32 000 €. La seule proposition est de 28 000 € pour 500 m³.
- **Remplacement agent technique période estivale :** Le maire propose d'embaucher un contractuel pour remplacer les agents en vacances d'été. Il devrait commencer la semaine prochaine.
- **DIA :** Le maire informe les conseillers des demandes d'intention d'aliéné. La mairie n'a pas utilisé son droit de préemption.
- **Proposition point tri :** Proposition au niveau du virage à gauche juste après la sortie de Véranne en direction de Roisey.

La séance se termine à 21h50.

Secrétaire de séance

Martine MAZOYER

Le Maire

Michel BOREL